



**UCL**  
UNIVERSITÉ  
CATHOLIQUE  
DE LOUVAIN

# CERISIS

## Info

Semestriel – Juin 2001 – N° 9

*Le CERISIS, Centre de Recherche Interdisciplinaire pour la Solidarité et l'Innovation Sociale, travaille sur divers aspects de la réalité sociale et économique du Hainaut.*

*Composé de chercheurs de disciplines diverses (économie, psychologie et sociologie), il développe trois axes de recherches majeurs : l'économie sociale, l'insertion et l'enseignement.*

*1. Voir notamment : Economie solidaire : un enjeu politique in Démocratie, juin 1999.*

### Edito

## ECONOMIE PLURIELLE : Un horizon pertinent pour nos modes de régulation ?

**E**conomie plurielle ... Un nouveau concept a fleuri dans les documents officiels et notamment dans l'accord de coopération entre l'Etat fédéral, les Régions et la Communauté germanophone relatif à l'économie sociale. Un concept de plus, pensons-nous, comme si le débat n'était pas suffisamment confus devant l'inflation des concepts : économie sociale, secteur non-marchand, économie solidaire, tiers-secteur, troisième voie, services de proximité, gouvernance locale et j'en passe ...

La notion d'économie plurielle trouve son origine dans les réflexions sur les rapports entre économie et société développées par des auteurs comme Jean-Louis Laville en France<sup>1</sup>. Elle est sous-tendue par un *projet politique* qui vise la recherche d'un équilibre entre différentes logiques socio-économiques à l'œuvre, de facto, dans nos sociétés, en reconnaissant les spécificités de chacune d'elles. En effet, la complexité de l'organisation socio-économique ne peut être réduite au marché. D'autres logiques se développent. Ainsi, le non-marchand occupe une place prépondérante, via l'intervention des pouvoirs publics, dans le fonctionnement socio-économique. Des logiques non monétaires se déploient également via, par exemple, les solidarités familiales, de proximité ou le bénévolat.

Reconnaître la pluralité de nos économies, c'est donc d'abord mettre en évidence la coexistence ainsi que les apports et les limites de chaque logique<sup>2</sup>. Le marché peut être source d'efficacité dans l'allocation des ressources mais est limité dans la prise en compte des bénéfices et coûts sociaux. Ainsi, lorsqu'une entreprise privée licencie des travailleurs, elle ne prend pas en compte les coûts sociaux engendrés par une telle décision. En outre, le marché ne s'intéresse qu'aux besoins solvables et engendre donc des inégalités. Les pouvoirs publics sont garants de l'intérêt général et peuvent donc prendre en compte, via des mécanismes d'imposition et de redistribution, les bénéfices et coûts sociaux et des dimensions d'équité. Les politiques sociales, par exemple, tentent de pallier les limites du marché en incorporant ces différentes dimensions. Mais le fonctionnement des pouvoirs publics peut être source de lourdeurs administratives et bureaucratiques. Les logiques non monétaires sont

#### SOMMAIRE

<b>ECONOMIE PLURIELLE : un horizon pertinent pour nos modes de régulation ?</b> .....	1
<b>Transformation de l'action éducative dans les années nonante</b> .....	3
<b>Brèves de l'Equipe Enseignement</b> .....	5
<b>Au-delà de nos frontières : insertion dans des réseaux et développement de recherches internationales</b> .....	6
<b>Brèves de l'Equipe Economie sociale</b> .....	6
<b>Echo du colloque "Gouvernance locale et économie sociale"</b> .....	7
<b>Echo du colloque "Parcours d'insertion"</b> .....	7
<b>Brèves de l'Equipe Insertion</b> .....	7
<b>Publications récentes</b> .....	8

2. Nyssens M., 2000, *Les approches économiques du tiers secteur : apports et limites des analyses anglo-saxonnes d'inspiration néo-classique, sociologie du travail*, 42, 551-565

3. *Pour un exemple dans le champ des services de proximité : Gilain B ; et Nyssens M., (2000) Modes d'organisation et dynamiques dans les services de proximité : vers un nouveau welfare mix, in : Economie sociale, enjeux conceptuels, insertion par le travail et services de proximité, De boeck, 89-120.*

4. *Recherche de Francesca Petrella sur les partenariats public - privé dans le champ du développement local.*

particulièrement aptes à instaurer des relations de proximité mais sont limitées par leur particularisme.

Reconnaître la pluralité de nos économies, c'est aussi analyser les articulations multiples entre les différentes logiques. L'évolution de l'industrie ne peut être comprise à travers le seul prisme du marché puisqu'elle a toujours bénéficié de nombreuses interventions publiques via des politiques de subvention et d'imposition. De même les initiatives associatives et d'économie sociale ne peuvent être réduites à une des seules logiques mais sont situées dans un espace intermédiaire combinant le plus souvent des logiques marchandes (via la vente de biens ou services), des logiques non marchandes (via l'octroi de subventions publiques pour les missions relevant de l'intérêt collectif) et des logiques non monétaires (via l'implication de bénévoles).

Comme le dit Jean-Louis Laville, le projet politique de l'économie plurielle n'implique pas « de choisir une logique, mais de rechercher, puisqu'il est clair que nous sommes en crise, un nouvel équilibre. Si l'économie marchande est dominante, les deux autres logiques peuvent être mobilisées pour restaurer des rééquilibres au moins partiels et ainsi restaurer les moyens d'appréhender la complexité des économies contemporaines ». Sur le plan par exemple du développement local, la réalité passée et présente révèle la coexistence d'une diversité d'acteurs (publics, privés lucratifs, associatifs et d'économie sociale, voire informels) aux finalités et pratiques différenciées<sup>3</sup>. Un nombre croissant d'initiatives résultent également de partenariats. Une recherche est d'ailleurs en cours au Cerisis sur les bénéfices et les coûts associés aux partenariats dans le champ du développement local<sup>4</sup>. Le projet politique sous-tendant l'économie plurielle plaide pour le développement de modes de régulation réfutant l'opposition binaire entre Etat et marché mais axés sur la reconnaissance de la spécificité de chacun des acteurs et de leurs rôles respectifs dans l'élaboration d'une dynamique efficace et équitable de développement local. Pour que les modes de régulation publique puissent se construire efficacement sur l'expérience des acteurs de terrain, il s'agit, alors, d'organiser systématiquement un dialogue entre ces points de vue différents en reconnaissant les intérêts partiellement divergents.

Si le projet politique sous-tendant l'économie plurielle plaide pour un équilibre plus juste et plus efficace entre les différentes logiques dans une perspective de développement durable, il n'implique pas, pour autant, que les acteurs socio-économiques soient « interchangeables », comme certains pourraient le laisser sous-entendre. La finalité d'une entreprise capitaliste est bien et même de plus en plus la rémunération du capital (souvent doté d'une mobilité qui exige une forte rentabilité de court terme souvent au détriment du « social ») et elle ne peut intégrer certaines dimensions sociales, par exemple en termes de protection de l'environnement, que si la puissance publique et la société civile lui imposent des limites et des exigences. Le secteur public doit être le garant ultime de l'intérêt général mais il ne peut devenir partial, clientéliste et/ou technocratique. L'économie sociale et associative, tout comme le secteur public, a une finalité de service à la collectivité mais s'affirme comme une forme spécifique et privilégiée d'expression de la société civile, dans la constitution de services et de formes de solidarités alternatives, explorant les frontières du monde institutionnalisé. Elle ne peut dériver de façon corporatiste (égoïsme individuel ou de groupe) et doit contrôler ses coûts et se subordonner aux impératifs de l'intérêt général de long terme qui peuvent être contradictoires par rapport à ses intérêts de court terme.

Alors l'économie plurielle, un concept superflu de plus ? ... ou une exigence qui interpelle significativement nos modes de régulation et les décideurs socio-économiques ? Son interpellation porte d'une part sur la reconnaissance de la pertinence de chaque acteur et des questions qu'ils se posent mutuellement, elle porte ensuite sur la volonté de rééquilibrer les différents pôles afin que nos sociétés freinent drastiquement leur propension, de plus en plus forte, d'exclusion.

Marthe NYSSSENS

---

# Transformation de l'action éducative dans les années nonante

Le 7 mars 2001, l'équipe « enseignement » du Cerisis – UCL organisait un colloque sur « *La réorganisation du secondaire : un chantier inachevé* » au cours duquel ont été analysées les transformations de l'action éducative d'une part au 1<sup>er</sup> degré et d'autre part aux 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> degrés. Ces exposés ont été suivis d'interventions d'acteurs de terrain. Le ministre Pierre Hazette en charge de l'enseignement secondaire a ensuite été interrogé à propos des différentes questions soulevées par les débats. Les textes du Cerisis-UCL, la plupart des interventions ainsi que l'entretien avec le ministre, ont été publiés dans *La Revue Nouvelle* du mois de mai<sup>1</sup>. Le présent article résume l'exposé oral proposé par le Cerisis à propos du premier degré.

Cet article a pour objet les transformations des modes de régulation qui ont accompagné une importante réforme du premier degré de l'enseignement secondaire en Communauté française (réforme de 1994). Il en propose une relecture mettant en parallèle les principes de justification mobilisés par les promoteurs et détracteurs de la réforme, les décisions concrètes promues à travers elle et les nombreuses remises en question auxquelles elle a donné lieu dans les établissements scolaires. Notre argumentation est sous-tendue par des résultats de recherches menées au Cerisis-UCL et au Girsef à propos des transformations du métier d'enseignant (Mangez, Delvaux, Dumont, Dourte, 1999), des rapports familles – écoles (Mangez, 2001, à paraître), des flux d'élèves dans le bassin scolaire de Charleroi (Delvaux et alii, 1997) et de la régulation du système éducatif (Mangez, 2001). Nous commencerons par analyser le travail critique à l'origine de la réforme. Nous nous interrogerons ensuite sur les difficultés liées à la mise en

œuvre concrète de cette réforme sur le terrain. Enfin, nous développerons un système interprétatif permettant de comprendre la difficile traduction des principes défendus par la critique vers les réalités vécues par les acteurs.

## La critique à l'origine de la réforme

Le travail de la critique à l'origine de la réforme s'est porté sur différentes modalités de l'action éducative en mobilisant plusieurs univers de sens pour *dénoncer l'inacceptable* et promouvoir une école « nouvelle » plus égalitaire, plus épanouissante et plus efficace. En particulier, le redoublement, l'orientation précoce des élèves ainsi que la pédagogie transmissive se sont vus dénoncés pour leur manque d'efficacité, leur participation à la reproduction des inégalités sociales et scolaires et leur faible contribution à l'épanouissement des élèves.

Les justifications de la critique se sont ainsi principalement appuyées sur le registre civique (il faut favoriser « la réussite du plus grand nombre » à travers « l'école de la réussite pour tous », définition des objectifs en terme de « socles » minimaux que tous devraient atteindre) et sur le registre de l'épanouissement des personnes (importance accordée à *l'épanouissement de l'enfant* qui doit être placé au cœur de *l'apprentissage*, critique des méfaits *psychoaffectifs* du redoublement, de la *relégation* dans des filières *dévalorisées*). Ces deux registres qui constituent des repères centraux respectivement pour « la gauche sociale » et « la gauche culturelle » (Liénard, Capron, 2000), ne suffisent cependant pas à construire un accord autour d'un projet éducatif nouveau : l'école doit également être *efficace*, ce dont la critique s'accommode sans difficulté à travers une alliance du registre de l'efficacité et de celui de l'épanouissement : *l'enfant*

*épanoui* dans l'école trouvera du sens dans son apprentissage, ce qui garantit *l'efficacité* de l'action éducative.

## La réforme : la critique à l'épreuve de l'action

En prenant corps dans la réforme de 1994, le travail critique a conduit à des décisions concrètes au premier degré : suppression du redoublement et interdiction d'une orientation précoce fondée sur les options (réaffirmation du tronc commun). Or, les dispositifs pratiques sont des éléments qu'on ne peut négliger lorsque l'on réfléchit à la régulation d'un système. Une fois installés durablement dans un système, ils remplissent souvent des tâches dans la régulation de l'action, ils permettent de régler de manière routinière une série de problèmes qui ne se posent dès lors plus (ou moins) aux acteurs. Aussi, il n'est guère étonnant que l'éradication de ces dispositifs ait posé problème aux acteurs. En effet, le remplacement d'anciens dispositifs par de nouvelles formes de coordination de l'action est une opération particulièrement délicate, d'une part parce que la disparition d'anciens dispositifs fait émerger l'ensemble des « problèmes » qu'ils réglaient « silencieusement » jusque là (avant la dénonciation) ; d'autre part parce que les nouveaux dispositifs n'étant pas encore durablement installés dans le fonctionnement du système, ils sont davantage susceptibles de faire l'objet de réajustements voire de remise en cause par les différents acteurs concernés.

## Transformation des modes de régulation

Il apparaît dès lors pertinent de s'intéresser aux problèmes qui se sont posés aux acteurs, à la manière dont ils en parlent, et aux réponses qui ont été apportées et dont certaines avaient été préparées ou

préexistaient en partie à la réforme. Nous sommes ainsi conduit à poser trois questions : (1) Quels sont les « problèmes » que ces dispositifs réglait ? (2) Par quoi les dispositifs sont-ils remplacés ? (3) Quelle transformation de la régulation de l'action éducative cela implique-t-il ?

L'organisation du cursus en pré-requis (options) et le redoublement, en tant que dispositifs de tri, réglait entre autre et en partie le problème de l'hétérogénéité scolaire des publics. Mais l'hétérogénéité des publics n'est pas le seul problème qui émerge car ces dispositifs, et en particulier le redoublement, faisaient autre chose que réguler l'hétérogénéité. Lors d'une enquête réalisée auprès de 1200 enseignants (Mangez, Delvaux, Dumont, Dourte, 1999), nous avons constaté que le problème majeur que pose la suppression du redoublement, au-delà de l'hétérogénéisation des groupes, porte sur la motivation des élèves : le redoublement constituait ainsi non seulement un dispositif de tri mais aussi une forme de menace incitative pour la mobilisation des élèves au travail scolaire.

Par quoi les anciens dispositifs sont-ils remplacés ? Quels types de solution se construisent pour répondre aux deux problèmes qui se posent dès lors que l'on supprime les dispositifs évoqués ? Nous allons développer l'hypothèse selon laquelle une tendance forte de ces nouvelles réponses est de prendre appui sur les personnes, leurs croyances et leurs compétences. Plus précisément, les transformations observées au niveau des modes de régulation du système scolaire au premier degré procèdent par un déplacement allant « de l'extériorité des dispositifs vers l'intériorité des personnes » (Boltanski et Chiapello, 1999).

Face à la question de la mobilisation des élèves au travail scolaire, la réponse proposée par la réforme tourne autour de la quête de sens : définir des « apprentissages chargés de sens pour l'élève et propices à son épanouissement, établir des liens entre les contenus et le vécu personnel des élèves, leur environnement quotidien, leur projet de vie », « développer l'aptitude et le plaisir à

communiquer », etc. sont autant de modalités qui s'appuient clairement sur l'intériorité des personnes<sup>2</sup>. Cela passe par une reconfiguration de l'univers scolaire qui doit se redéployer en tissant des liens non seulement entre la vie sociale et l'action éducative mais aussi entre celle-ci et la singularité de chaque élève. La réforme opère ainsi un déplacement de la contrainte allant d'un principe de menace (extériorité de la menace) vers un principe de sens (intériorité du sens). C'est des élèves que doit venir leur mobilisation au travail ; les enseignants quant à eux, doivent - un peu à la manière d'un « coach » - développer des compétences susceptibles d'emporter l'adhésion des élèves, de leur donner le goût d'apprendre, de susciter chez eux une émulation qui leur serait propre, en travaillant sur les compétences qui sont « tournées vers la vie » (Sellami, Roegiers, 2000).

Concernant le « problème » de l'hétérogénéité des groupes, on assiste également à un déplacement progressif allant des dispositifs vers les personnes. Les deux dispositifs qui régulaient l'hétérogénéité des groupes ont été supprimés et remplacés par des techniques reposant sur les compétences des personnes : on attend des élèves de niveaux différents qu'ils s'entraident et s'enrichissent mutuellement, le projet éducatif de la Communauté française invite ainsi « les élèves plus avancés à collaborer avec leurs condisciples encore en cours d'apprentissage » ; on attend surtout des enseignants qu'ils développent une pédagogie différenciée dont la réforme de 1994, ce n'est pas un hasard, propose une définition légale qui révèle clairement, d'une part, qu'il s'agit là d'une aptitude reposant sur des personnes et, d'autre part, que son objectif est de répondre au « problème » de l'hétérogénéité des classes.

Nous pensons avoir montré qu'une transformation importante des modes de régulation du système scolaire au premier degré procédait par le déplacement des contraintes de l'action allant de l'extériorité des dispositifs vers les personnes, leurs compétences, leur intériorité.

Plus généralement, nous suggérons l'hypothèse d'un aplatissement des relations hiérarchiques et des rapports d'autorité et de menace (Boltanski, Chiapello, 1999) remplacés non pas dans les faits mais bien dans l'esprit de la réforme, par des relations moins hiérarchisées, centrées sur l'idée d'accompagnement contractualisé ou de « coaching » : les enseignants sont ainsi suivis par les accompagnateurs pédagogiques (fonction qui prend le pas sur celle d'inspecteur durant cette période) ; et les élèves sont accompagnés par les enseignants dans leur apprentissage. Dans l'esprit de la réforme, les dispositifs hiérarchiques sont remplacés par des relations entre des personnes. Cette transformation n'est pas sans poser de nouveaux problèmes de justice sur lesquels nous reviendrons.

### Réforme de la réforme

Le projet du ministre libéral Hazette d'introduire dès 2001 une année intermédiaire entre la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> secondaire pour les élèves en difficulté a eu un certain écho dans la presse ces derniers mois. Certains ont bien entendu dénoncé ce projet, le qualifiant d'un retour en arrière vers une forme déguisée de redoublement, en porte-à-faux par rapport à l'esprit de la réforme. Mais le ministre s'est défendu de ce procès d'intention en utilisant les mêmes principes que ses opposants pour justifier son projet de réforme de la réforme. C'est la guerre des objets (Derouet, 1992) : entre promoteurs et opposants au projet du ministre, si l'on s'en tient aux intentions déclarées des uns et des autres, il y a bien un accord (un peu facile sans doute) sur les biens communs à poursuivre, le désaccord portant quant à lui sur la définition des dispositifs les plus adéquats pour y parvenir. Dans les négociations et réajustements à propos du projet, les opposants du ministre ont principalement cherché à obtenir des garanties les assurant que ce nouveau dispositif ne se retournerait pas contre l'esprit de la réforme. Autrement dit, c'est la forme même de l'objet qui a été négociée sans référence explicite à des registres de justice.

### Conclusion

Nous voudrions clore cet article en suggérant une piste de réflexion pour le renouvellement de la critique. Si elles sont parties d'intentions louables portées en partie par « la gauche culturelle » et « la gauche sociale » (Liénard, Capron, 2000), les diverses formes de lutte contre la dévalorisation des personnes et l'inéquité de l'action éducative ont conduit dans les années 90 à la suppression de dispositifs et catégories explicitement hiérarchiques, ce qui en retour a créé un espace pour le déploiement de logiques plus libérales. Avec la suppression de ces dispositifs et catégories, on peut, à première vue, croire à un aplatissage des rapports de force et des hiérarchies. Cependant, lorsque l'on passe des mots aux choses, c'est-à-dire des principes de justice aux réalités vécues par les personnes, on s'aperçoit que classements et hiérarchies demeurent bien réels. Prétendre ou penser le contraire serait hypocrite ou naïf. Le travail de la critique est rendu plus difficile et nécessite une réflexivité accrue dans un tel système qui se dit plat et égalitaire. En effet, les inégalités bien réelles sont voilées, rendues plus floues, voire indénouables car présentées comme reposant entièrement sur la responsabilité individuelle des personnes : comme le souligne Bourdieu (1998), « le retour à l'individu, c'est aussi ce qui permet de blâmer la victime, seule responsable de son malheur ». D'une certaine manière, nous rejoignons ici Cornet (2001) qui estime que l'action publique des années 90 « rend plus opaques les mécanismes de sélection ». Dénoncer les injustices dans un tel système est plus difficile et nécessite l'usage de catégories nouvelles. Tel est probablement le défi auquel fait face la critique dans le système scolaire voire plus généralement face aux transformations de l'esprit du capitalisme (Boltanski, Chiapello, 1999).

Eric MANGEZ

Communauté Française et du document « socles de compétences » en français.

### Bibliographie

- BOLTANSKI L., CHIAPELLO E. 1999 *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, coll. NRF Essais, Paris.
- BOURDIEU P. 1998 *Contre-feux*, Raisons d'agir, Paris.
- CATTONAR B., MANGEZ E. 2000 « Les enseignants face à la redéfinition normative de leur métier », *Recherches Sociologiques*, vol XXXI, n°1/2000.
- CORNET J. 2001 « Hypocrisies et guerres scolaires », *La Revue nouvelle*, n° 5, p53-56.

- DELVAUX B. et alii 1994 « L'enseignement secondaire dans le bassin scolaire de Charleroi. Ecoles, élèves et trajectoires scolaires », *Les cahiers du Cerisis* 97/4.
- DEROUET J.-L. 1992 *Ecole et justice*, Métailié, Paris.
- LIENARD G., CAPRON M. 2000 « Justice sociale et reconnaissance de la dignité de l'autre : exigences et critères d'une mutation positive », in CAPRON M., LIENARD G. (éd.) *Face à la mondialisation. Justice sociale, développement économique et contre-pouvoirs*, Bruxelles, Couleur Savoir, p. 171-174.
- MANGEZ E., DELVAUX B., DUMONT V., DOURTE F. 1999 « Les enseignants face à la transformation de leur métier. Enquête auprès des enseignants du premier degré », *Les Cahiers du CERISIS* n°99/12.

#### *Brèves de l'Equipe « Enseignement »*

##### **Evaluation de formations continues des enseignants du fondamental**

*L'équipe enseignement du CERISIS est chargée par la FOCEF (organisme de formation continuée des personnels de l'enseignement fondamental catholique) d'évaluer ses actions de formation à propos du « Programme intégré adapté aux Socles de compétences », nouveau programme de référence pour toutes les écoles maternelles et primaires du réseau catholique.*

*La recherche vise à mettre en évidence l'impact de ces formations sur l'appropriation et la mise en œuvre du programme intégré par les enseignants mais également leurs effets sur les représentations et attitudes des instituteurs par rapport au programme. La recherche vise aussi à cerner l'impact plus large de ces formations (à titre d'exemple, les répercussions sur les contacts entre les enseignants d'une école, l'identité de l'enseignant etc.).*

*Pour comprendre les raisons pour lesquelles la formation a eu (ou n'a pas eu) un impact, l'analyse prend non seulement en compte les caractéristiques de la formation (méthodes utilisées, profils du formateur, contraintes auxquelles le formateur a été confronté) mais aussi un certain nombre de variables « filtres » telles que certaines caractéristiques de l'enseignant (âge, pratique antérieure du programme intégré, etc.), son rapport à la formation (engagement volontaire ou vivement recommandé), et des caractéristiques de l'école d'appartenance.*

*Un peu plus d'une centaine de formations de la FOCEF relatives au Programme intégré seront évaluées pour l'année scolaire 2000-2001. Pour ce faire, deux questionnaires ont été conçus et feront l'objet d'une analyse statistique :*

- *un questionnaire envoyé à près de 2.000 enseignants ayant participé à l'une de ces formations, dans un délai de 1 mois ½ après la formation.*
- *un questionnaire envoyé aux formateurs juste après la fin de la formation.*

<sup>1</sup> Disponible pour 350 BEF à la Revue Nouvelle : Bd Général Jacques 126 - 1050 Bruxelles (Tél. & fax: 02 / 640.31.07)

<sup>2</sup> Extraits respectivement du projet éducatif du réseau de la

MANGEZ E. 2001 « Au premier degré: réformer la réforme ? », La Revue Nouvelle, n° 5.

MANGEZ E. 2001 (à paraître), « Régulation et complexité des rapports familles – écoles : de six histoires scolaires », Les cahiers de recherche du Girsef.

SELLAMI A., ROEGIERS X. 2000 « Le programme des compétences de base en Tunisie », in Bosman, Gerard, Roegiers (eds), *Quel avenir pour les compétences ?*, De Boek.

---

**Au-delà de nos frontières : insertion dans des réseaux et développement de recherches internationales**

L'équipe "enseignement" du Cerisis développe progressivement des liens avec des équipes de recherche étrangères. Au départ du processus, quelques rencontres de travail programmées sur deux ans avec deux chercheurs français (Agnès Van Zanten et Sylvain Broccolichi) grâce au soutien du programme « Tournesol » apportant une aide aux échanges scientifiques franco-belges. Ces réunions de travail, portant essentiellement sur la régulation des espaces éducatifs locaux, ont été l'une des bases d'élaboration d'un projet de recherche européen.

Cette recherche, dont la réalisation débutera normalement en septembre de cette année, implique des équipes de la Communauté française (Girsef et Cerisis, toutes deux de l'UCL), de France (Lille I et Fondation Nationale des Sciences Politiques à Paris), d'Angleterre (London Institute of Education et King's College of London), du Portugal (Universidade de Lisboa) et de Hongrie (Eötvös Lóránd University, Budapest). La recherche a comme premier objectif de cerner les évolutions des modes de régulation dans les différents contextes nationaux et d'évaluer l'hypothèse d'une convergence

au niveau européen. Ensuite, partant du constat de l'importance accrue des espaces locaux dans les modes de régulation des systèmes éducatifs, l'objectif consiste à comprendre comment les nouveaux modes de régulation contribuent à redéfinir la manière dont des acteurs locaux problématisent, construisent et gèrent la question des hiérarchies et inégalités scolaires.

Les liens internationaux sont également appelés à se développer grâce à la participation à un nouveau réseau de chercheurs, baptisé Rappe (réseau d'analyse pluridisciplinaire des politiques éducatives). Ce réseau organisait les 26 et 27 derniers

mars à Paris deux journées d'études sur le thème « *Approches globales, sociologiques, économiques et historiques de la régulation* ». Le Cerisis y a présenté deux exposés : l'un de Bernard Delvaux, (« Régulation : un concept dont l'utilisation gagnerait à être... régulée ? ») et l'autre d'Eric Mangez (« Transformation de la régulation au premier degré : de l'extériorité des dispositifs vers l'intériorité des personnes »). Une prochaine rencontre du réseau aura lieu en juin 2001 à Dijon sur le thème de l'équité des systèmes éducatifs.

---

**Brèves de l'Equipe « Economie sociale »**

- *Le premier axe de travail de l'équipe « Economie sociale » porte sur les entreprises de formation par le travail (EFT). Dans ce secteur, évaluer les performances des entreprises nous a paru nécessiter la prise en compte de plusieurs critères ou dimensions, l'élargissement de la notion de bénéfices des formations à d'autres dimensions que la seule insertion dans l'emploi. Une variable complexe a été introduite dans nos analyses : la qualité de vie comme variable multidimensionnelle sur laquelle mesurer les effets des pédagogies développées en EFT. L'étude de ces effets s'est clôturée dernièrement, fait l'objet d'un Cahier du CERISIS-UCL (Lefèvre, 2001) et sera le 11 juin prochain exposée aux partenaires de terrain au cours d'un après-midi d'étude.*

*Au-delà de cette mise en évidence des effets des EFT, dans le modèle que nous développons aujourd'hui, nous envisageons la qualité de vie comme variable intermédiaire prédictive d'un fonctionnement social opérationnel par des variables objectives telles que l'accès à l'emploi, l'accès aux formations, etc.*

*La nature multidimensionnelle du problème pose des questions cruciales. En effet, il s'agit de déterminer avec précision quelle est la variable d'intérêt de l'analyse, c'est-à-dire la variable par rapport à laquelle il faudrait mesurer les effets de la mesure. Cet aspect est réellement important car il influence la modélisation ainsi que les conclusions éventuelles en termes de politiques.*

*Des questions méthodologiques toutes particulières se posent lorsqu'il s'agit d'étudier les effets des EFT sur l'accès à l'emploi des participants après la formation. Nous nous intéressons à l'influence de nombreux facteurs (par exemple le niveau d'études des individus, leur sexe, etc.) sur le statut socioprofessionnel des individus. Une partie très importante de notre travail est dédiée à l'étude des facteurs qui influencent l'entrée dans le programme de formation ainsi que la décision de continuer à participer au programme jusqu'à son terme. A cette fin, différents outils économétriques seront utilisés.*

*Il faut toutefois ajouter que deux types de problèmes doivent être pris en compte dans l'évaluation des effets directs d'une mesure. Le premier dérive du concept même de participation à une mesure : l'individu qui participe à une date t à une mesure (état de traitement) ne peut pas être dans l'état de non traitement à la même date. Ce problème est résumé dans le mot "counterfactual" (c'est-à-dire la construction de la situation de référence qui aurait été présente en l'absence de formation) qui requiert la création d'un groupe de contrôle. Un deuxième problème qui se présente dans l'évaluation des effets directs est la nécessité de corriger les "biais de sélection". Ce biais a une double origine pouvant résulter tant des comportements des bénéficiaires potentiels que des comportements des initiateurs de l'action. Négliger ce problème conduit donc à des estimations biaisées : si la participation à une mesure favorise l'accès à l'emploi, le phénomène du biais de sélection agit de sorte qu'il est très difficile de départager les explications quant à l'efficacité de la mesure et au fait que la participation révèle des caractéristiques individuelles observées et/ou inobservées par l'évaluateur qui sont corrélées positivement avec le résultat potentiel de la mesure. La nécessité d'avoir donc une évaluation de la mesure épurée des effets des biais mentionnés a alimenté le débat (et souvent les controverses) vis-à-vis des méthodes d'échantillonnage : expériences contrôlées ou non ?*

*C'est sur la base de données EFT (trois vagues d'enquêtes) que nous sommes en train de développer ces différentes estimations.*

- *Quant au second axe de travail, portant sur la recherche sur les partenariats pour le développement de quartier, une trentaine d'initiatives de la communauté urbaine de Charleroi ont été interrogées. L'analyse de ces données est en cours.*

## Echo du colloque "Gouvernance locale et économie sociale"

Le Cerisis, en collaboration avec l'Institut d'Etudes du Développement (UCL), ENDA Tiers-Monde et Entraide et Fraternité/Vivre Ensemble, a organisé un colloque sur "Gouvernance locale, économie sociale, pratiques populaires face à la globalisation", Louvain-la-Neuve, les 27-28 mars 2001. Apparue dans les années 80, la notion de gouvernance est de plus en plus fréquemment utilisée tout en étant peu définie. Ce colloque avait comme objectif d'explorer les rapports entre initiatives associatives, gestion locale et décentralisation tant au Nord qu'au Sud. Plus généralement, ce colloque a porté sur l'analyse des conditions mêmes du développement durable et de la reconfiguration des rapports en Etat et société civile.

Cette rencontre a en outre permis de croiser analyses des chercheurs et pratiques d'acteurs du Nord et du Sud. Plusieurs initiatives wallonnes ont contribué activement aux différents ateliers de ce colloque : CREDAL, agence-conseil en économie sociale et organisme de crédit pour l'économie sociale; le site d'économie sociale de Monceau-Fontaines; Ressources, réseau d'entreprises sociales actives dans la récupération et le recyclage; Le Centre de santé mentale La Pioche et les activités développées dans le quartier autour de ce centre (Marchienne-Docherie); Espace Environnement, association qui joue le rôle d'interface entre pouvoirs publics, entreprises privées, associations et habitants sur des problématiques liés au cadre de vie (aménagement du territoire, environnement, patrimoine, urbanisme, éco-consommation) ainsi que l'Association wallonne des régies de quartier. Un travail préparatoire d'échange et d'identification des enjeux liés à la gouvernance et à l'économie sociale a été réalisé par le Cerisis en collaboration étroite avec ces trois initiatives.

## Echo du colloque "Parcours d'insertion"

Le 22 février 2001 s'est tenue l'après-midi d'étude du Cerisis consacrée au « *Parcours d'insertion : Analyses et perspectives* » ; elle a rassemblé plus de 300 professionnels de l'insertion. Prolongeant le rapport du Cerisis rédigé dans le cadre de l'évaluation du Parcours d'insertion mise en place par Madame la Ministre Arena (1), ce colloque visait deux objectifs. Le premier était de mettre en débat l'analyse scientifique de l'insertion sociale et professionnelle, en articulant des approches économique, sociologique et psychologique, via les exposés de, respectivement, Bruno Van der Linden, Professeur à l'UCL (IRES), Christine Jaminon et Donatienne Desmette, toutes deux chercheuses au Cerisis. Le second objectif du colloque était de mettre en perspective les points de vue de différents acteurs de l'insertion. Madame J. Corruzzi a initié cette deuxième phase de la réflexion en proposant l'analyse d'un dispositif de socialisation (Collectif des femmes battues,

La Louvière) et en soulignant les difficultés que rencontre ce public à développer un processus d'insertion professionnelle satisfaisante et durable, notamment en raison du peu d'intérêt des emplois qui leur sont proposés. Monsieur A. Debaugnies, du Forem de La Louvière, a ensuite pris la parole afin d'exposer les objectifs d'un dispositif de qualification et les difficultés, notamment organisationnelles, rencontrées dans sa mission. Monsieur F. De Bruyn, du CSEF de Mons-La Louvière, a quant à lui discuté du parcours d'insertion dans sa dimension de structure coordinatrice des actions. Enfin, la Ministre Arena a développé son projet d'aménagement du parcours d'insertion, en proposant différentes voies visant à améliorer son fonctionnement, notamment sur le plan de l'articulation des dispositifs. Une séance de questions-réponses, riche d'échanges, a clôturé cette demi-journée d'étude.

<sup>1</sup> Disponible au Cerisis : Desmette et Liénard (2001), Les parcours d'insertion des chômeurs : Analyse et propositions, *Les cahiers du Cerisis*, 2001/15.

*Brèves de l'Equipe « Insertion »*

### Recherche stigmatisation.

*La recherche « Identité sociale des chômeurs et processus d'insertion », effectuée en partenariat avec la FUNOC, le CESA et l'IPSMa est en phase finale de recueil des données. Pour rappel, cette recherche porte sur l'impact que l'identité sociale stigmatisante des chômeurs peut avoir sur différentes composantes de l'insertion (tels que le dynamisme, l'apprentissage et les relations intergroupe). A l'heure actuelle, plus de cent personnes sans emploi ont été rencontrées dans les différents organismes-partenaires. Le traitement des données a déjà commencé ; les premières analyses apportent des éléments confirmant le poids d'une identité sociale stigmatisante sur le processus d'insertion.*

*Des réunions mobilisant les différents acteurs de la recherche et visant à développer une réflexion sur les possibilités d'amélioration des pratiques pédagogiques et sociales des adultes en formation seront réalisées prochainement (à l'instar de celle qui s'est déjà déroulée en décembre 2000 à la FUNOC). Sur cette base, un Cahier du Cerisis, synthétisant les résultats et les différentes pistes dégagées sera publié.*

*Par ailleurs, dans le cadre de cette recherche, nous avons également rencontré une quinzaine de travailleurs, d'une part afin de mieux comprendre les processus en jeu dans une formation sociale ou professionnelle selon que l'on est soit chômeur soit travailleur, et d'autre part pour jeter les bases d'un nouveau projet de recherche, qui concerne précisément les facteurs de stabilisation dans le travail.*

*Quant à la recherche « Parcours d'insertion et processus d'affiliation », elle arrive à son terme. La dernière partie de la recherche concerne l'analyse qualitative des processus d'affiliation des individus ayant fréquenté les dispositifs d'insertion de La Louvière. Différents types de processus d'affiliation ont été mis en évidence. L'analyse qualitative a permis une interprétation des types de relations entre dimension professionnelle et sociabilités. L'analyse quantitative des trajectoires fait l'objet du cahier du Cerisis 2001/14.*



## Publications récentes

DELVAUX, B. (2001), "Aux 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> degrés, une réforme riche en tensions", *La Revue Nouvelle*, n°5.

LOVENFOSSE, M. N. (2001), Compte rendu d'une conférence de B. Delvaux "Responsabilité collective des pouvoirs organisateurs", *Forum*, mars 2001.

MANGEZ, E. (2001), "Au premier degré: réformer la réforme ?", *La Revue Nouvelle*, n° 5.

DESMETTE, D. et LIENARD, G. (2001). Les parcours d'insertion des chômeurs : Analyse et propositions. *Les Cahiers du Cerisis*, 2001/15.

HERMAN, G. (2001), The social identity of the jobless: A psychosocial analysis, in D. Devuyst, L. Hens, et R. Impens (Eds.), *Neighbourhoods in crisis and sustainable urban development*. Bruxelles : VUB University Press

JAMINON, C. (2001), Affiliation et parcours d'insertion : Quels processus à l'œuvre ? Analyse longitudinale d'une population ayant transité par un dispositif d'insertion. *Les Cahiers du Cerisis*, 2001/14.

LEFEVRE, C. (2001), Qualité de vie multidimensionnelle et formation par le travail. Une étude longitudinale en Hainaut. *Les Cahiers du Cerisis*, 2001/16.

JADOUL, B. & PETRELLA, F. (2001), "Quel financement pour les services non marchands ?", *Traverses*, n°161, janvier 2001, 7-9.

PETRELLA, F. (2001), "Proximity services in Belgium : An analysis of public and nonprofit relations", *Annals of Public and Cooperative Economics*, vol.72, n°1, 77-101.

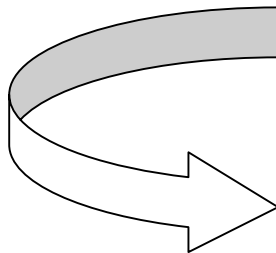
## Renseignements pratiques

**CERISIS-INFO**  
**Boulevard Devreux 6**  
**6000 - CHARLEROI**

*Editeur responsable :*  
G. LIENARD  
*Equipe de rédaction :*  
D. DESMETTE  
E. MANGEZ  
F. PETRELLA  
*Administration :*  
P. ANDRE

**Direction**  
Georges LIENARD 071/20 25 27

**Secrétariat**  
Anne MOINY 071/20 25 25  
Viviane FAUCON 071/20 25 25  
Pascale ANDRE 071/20 25 26  
Fax 071/20 25 30



**CERISIS SUR LE WEB**  
<http://cerisis.opes.ucl.ac.be>

## A paraître en novembre :

LIENARD G., 2001, *L'insertion : Défi pour l'analyse, enjeu pour l'action*, Mardaga.

---

Le CERISIS-UCL travaille dans le cadre de l'Objectif 1 Hainaut avec le soutien du Fonds Social Européen, de la Région wallonne, de la Communauté Wallonie-Bruxelles et des Services fédéraux des Affaires scientifiques, techniques et culturelles

---

### Equipe

**« Enseignement »**  
Christine DALLA VALLE  
071/20 25 29  
Bernard DELVAUX  
071/20 25 34  
Valérie DUMONT  
071/20 25 32  
Didier FRIPPIAT  
071/20 25 36  
Eric MANGEZ  
071/20 25 33  
Geneviève RENGLLET  
071/20 25 31

### Equipe

**« Economie sociale »**  
Anna D'ADDIO  
071/20 25 36  
Catherine LEFEVRE  
071/20 25 35  
Marthe NYSSENS  
071/20 25 37  
Francesca PETRELLA  
071/20 25 28

### Equipe

**« Insertion »**  
David BOURGUIGNON  
071/20 25 23  
Donatienne DESMETTE  
071/20 25 22  
Ginette HERMAN  
071/20 25 21  
Christine JAMINON  
071/20 25 24